

Le 30 octobre 2013

Destinataires : Résidents en psychiatrie de l'Université de Montréal,
superviseurs et coordonnateurs de l'enseignement aux résidents

Objet : **Tableau des psychothérapies pour le portfolio**

Bonjour à vous tous,

Le groupe de travail des psychothérapies a été mandaté pour harmoniser les exigences de formation du Collège Royal avec celles de l'Office des professions du Québec pour obtenir le titre de psychothérapeute tel que défini dans la Loi 21.

Nous avons le plaisir de vous présenter le tableau avec lequel les résidents devront travailler pour les prochaines années afin de comptabiliser les heures de thérapies dans les différentes modalités thérapeutiques exigées par le Collège Royal. De plus, ils devront y inscrire le nombre d'heures consacrées pour chacune de ces disciplines tant lors des cours, séminaires, journal club, lectures dirigées que pour les supervisions. Ce document servira de portfolio pour chacun des résidents et sera regardé une fois par année par les membres du comité des psychothérapies afin de s'assurer que le résident réponde à la fin de sa formation aux exigences du Collège Royal, du département de psychiatrie de l'Université de Montréal et de l'Office des professions du Québec.

Comme vous allez le constater, il y a cinq grandes modalités que les résidents doivent maîtriser à la fin de leurs études (approches TCC, psychodynamique, familiale ou de groupe, soutien/humaniste, réadaptation). Pour celles-ci, les résidents doivent être en mesure d'être thérapeute principal. De plus, ils doivent s'assurer d'avoir des compétences en thérapie interpersonnelle, de groupe et en DBT comme cothérapeute. Finalement, ils doivent être familiarisés avec les modalités de pleine conscience, de psychodynamique brève et d'approche motivationnelle et de relaxation.

Afin de soutenir les résidents dans cette démarche, une liste des superviseurs travaillant dans notre réseau leur sera remise.

Les résidents 3 sont invités à faire l'exercice d'inscrire leurs activités en psychothérapie sur ce tableau alors que les résidents 2 et les cohortes qui suivent se doivent de le faire de manière assidue, à chaque année, à partir de juillet 2013.

Nous rappelons qu'il est très important qu'une fiche d'évaluation des résidents au terme de chaque type de thérapie complétée soit remise au programme de résidence. Pour l'instant, nous recommandons l'utilisation de la même fiche d'évaluation des stages en spécifiant les habiletés techniques spécifiques à la thérapie supervisée *. Le comité doit produire prochainement une fiche d'évaluation spécifique à l'apprentissage des psychothérapies.

Soyez assurés de notre entière collaboration.

Les membres du groupe de travail universitaire des psychothérapies

Présidente : Dre Francine Morin | CHUM

Membres : Dre Marie-Claude Béglise | HSJ

Dre Florence Chanut | HSC

Lyne Desrosiers | HRDP

Dre Thanh-Lan Ngô | HSC

Dr Alain Lesage | IUSMM

Dr Jean-Claude Pilon | HMR

Dr Claude Blondeau | HSC

Dr Joanne Cyr | IUSMM

Dre Aimée Duquette | résidente

Dr Jean Leblanc | HSC

Dr Robin Ouellet | HSC

* la fiche se retrouve sur le site web du programme de résidence

Portfolio
Formation en psychothérapie
Groupe de travail universitaire des psychothérapies

Nom, Prénom : _____ Année de résidence : _____

Période : Juillet 20 à Juillet 20

	Objectifs à la fin de la résidence	Formation théorique *	Heures de supervision	Heures de thérapie
<u>majeurs : maîtrises</u>	Résident comme thérapeute principal			
TCC ***	Min 100 heures			
Psychodynamique	Min 100 heures			
Familiale	Min 100 heures			
Soutien ** Humaniste	Min 100 heures Max 200 heures			
Réadaptation	Min 50 heures Max 200 heures			

<u>Compétences</u>	Résident comme co- thérapeute À titre indicatif : 25 à 50 heures pour chaque thérapie			
Interpersonnelle				
Groupe				
DBT				

<u>Exposition/Familiarisation</u>	À titre indicatif : 10 à 25 heures pour chaque thérapie			
Pleine conscience				
Psychodynamique brève				
Thérapie motivationnelle				
Autres (max. 24 heures)				
TOTAL	1200 heures / 5 ans			

* Inclus heures de cours, séminaires, FMC, Journal Club, Journées de psychothérapie

** Inclus intervention de crise formelle

*** Dans la rubrique TCC sont incluses les heures en thérapie cognitive du comportement et thérapie comportementale telles que définies par le Collège Royal.

Les résidents doivent conserver leur carnet de route pour vérification possible par le groupe de travail.